

Le Pôle agroalimentaire Nord Lorrain en 20 questions

le Pôle agro-alimentaire transfrontalier Nord Lorrain c'est quoi ?

Un abattoir multi-espèces agréé bio créé par et pour les éleveurs du nord lorrain mais pas seulement

c'est aussi toute une gamme de services proposés par le Pôle Agroalimentaire:

- ramassage des animaux vivants
- abattage
- conditionnement des abats
- maturation
- dépiéçage
- enlèvement de colonne
- semi paré
- découpe
- conditionnement
- conditionnement sous vide
- surgélation
- colisage
- haché fermier
- saucisserie
- livraison
- abattage d'urgence

Pourquoi un nouvel abattoir ?

Un service de proximité pour les éleveurs

Anticiper la fermeture ou la fin du multi espèces des abattoirs existants

Avoir un outil géré directement par les éleveurs

Pouvoir accéder à des prestations de qualité dans un atelier aux normes européennes

Pouvoir envisager l'accès à la restauration hors domicile (collèges, EPAD, périscolaires...)

Quels animaux seront acceptés par l'abattoir :

- Gros bovins
- Veaux
- Porcs
- Porcelets
- Ovins
- Caprins

Une chaîne distincte d'abattage et découpe de volaille est envisagée sur le site de l'abattoir multi-espèces, une étude de faisabilité démarrera ce 1^{er} trimestre.

Qui pourra utiliser l'abattoir ?

Les éleveurs, les groupements de producteurs, les négociants et les chasseurs engagés au capital, l'abattoir n'est pas un opérateur commercial !

Quels seront les tarifs ?

Une grille dégressive en fonction des volumes engagés la 1^{ère} année, puis en fonction du chiffre d'affaire les années suivantes a été établie.

Cette grille est évolutive, elle doit toujours permettre de couvrir les frais de fonctionnement de l'abattoir.

(ci-dessous l'exemple de tarifs pour les gros bovins)

Tarif d'abattage gros bovins

	Tarif	Volume indicatif	Coût HT € / kg
De 1 à 5 bovins	A	Jusqu'à 2 T	0,68
De 6 à 20 bovins	B	De 2 à 7 T	0,55
Plus de 20 bovins	C	Plus de 7 T	0,48

Où sera situé l'abattoir ?

L'abattoir sera situé sur le Port de Thionville Illange, loin des habitations, dans une zone industrielle, avec un accès facile depuis l' A31-A30 sortie Uckange ou via la D953 qui relie Thionville à Uckange pour les tracteurs.

Quand est prévue l'ouverture de l'abattoir ?

Démarrage de l'exploitation en octobre 2021

Quel sera la taille de l'abattoir ?

L'abattoir fera une surface de 1200 m²

Et si l'abattoir devient trop petit ?

L'abattoir est prévu pour un tonnage de 1500 tonnes par an. Avec un démarrage à 60% de sa capacité, il emploiera 6 coéquipiers polyvalents découpe et abattage.

Le personnel sera adapté à l'évolution de l'activité. Avec une équipe sur la chaîne d'abattage pendant 5 jours et une équipe en découpe-transformation, l'abattoir pourra ainsi aller à 2500 tonnes sans agrandissement.

Quelle forme juridique pour l'abattoir ?

L'abattoir sera une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) qui sera géré par un conseil d'administration de 10 membres dont 6 représenteront les éleveurs.

Cet outil est donc bien celui des éleveurs !

Combien coutera l'abattoir ?

Un coût total de 4 500 000 € HT pour la construction et l'équipement du bâtiment dont 560 000 € de terrain

Qui financera l'abattoir ?

- les éleveurs, groupements de producteurs, négociants, chasseurs : 600 000 €

} Capital

• Convis Luxembourg :	300 000 €
• Communautés d'Agglomération et de Communes :	300 000 €
• Une subvention de l'Europe et la Région Grand Est :	1 200 000 €
• Emprunt :	2 100 000 €
	Total : 4 500 000 €

Les Communautés d'Agglomération et de Communes verseront 600 000 € d'aide de trésorerie au démarrage de l'exploitation, aide remboursable après 4 ans de fonctionnement.

L'abattoir sera-t-il rentable ?

Les comptes d'exploitation prévisionnels montrent un équilibre des comptes dès la 3^{ème} année sur la base d'un abattage de 1400 tonnes la 3^{ème} année.

Comment s'engager ?

Il faut déterminer le volume par espèces à abattre la 1^{ère} année

1 tonne de carcasse engagée représente 1 part sociale de 400 €.

Dès cet hiver l'éleveur verse 25% de cet engagement.

Exemple : 10 tonnes de carcasse = 10 actions = 4000 € x 25% = 1000 € à verser cet hiver.

Ensuite chaque année, le capital sera ajusté sur l'augmentation du chiffre d'affaire réel réalisé avec l'abattoir.

Comment déterminer mon tonnage ?

ci-dessous un tableau d'équivalence pour déterminer mon tonnage

1T = 3 gros bovins = 135 € / bovin
 1T = 6 veaux = 70€ / veau
 1T = 11 porcs = 35€ / porc
 1T = 50 agneaux/ chevreaux / porcelets = 8€ / tête

Mes actions vont-elles me rapporter de l'argent ?

Non, mais si les comptes sont excédentaires, ils serviront à réinvestir et à rendre les tarifs plus accessibles.

Quand verser le capital ?

1. Aujourd'hui à la souscription 25% du capital
2. Au démarrage du chantier à L'hiver 2020/2021 : 25 %
3. Au printemps 2021 à mi-chantier : 50%

Le capital engagé par les éleveurs doit être versé au plus tard le 15 février **2020** à hauteur de 25%. Ce versement est bloqué sur un compte de consignation jusqu'à la création de la SCIC.

Pourquoi s'engager maintenant et ne pas plutôt attendre que l'abattoir soit créé ?

L'abattoir ne sera créé que si les éleveurs s'engagent au capital, c'est à cette unique condition que l'abattoir peut être viable. Sans l'engagement ferme des éleveurs pas d'abattoir !

L'urgence du calendrier :

Afin de bénéficier des 1 200 000 € de subvention de l'Europe il faut que la SCIC dépose le dossier de demande de subvention au mois de mars 2020. Pour déposer ce dossier il faut que la SCIC soit créée et pour créer la SCIC il faut avoir réuni la totalité des actionnaires (VOUS !)

Quel est le risque pour moi ?

Aucun...

L'abattoir ne sera créé que si les engagements des éleveurs sont suffisants, et le tonnage qui sera engagé sera suffisant pour assurer la rentabilité de l'exploitation

Si au 15 juin 2020, la SCIC n'était pas créée, les sommes déposées sur le compte de consignation vous seront remboursées comme indiqué dans les statuts.

Votre seul risque : participer à la construction d'un outil qui vous appartient sur une plateforme dont le seul objectif est de ramener de la valeur ajoutée dans les élevages.